



RÉSUMÉ

RÉSUMÉ est une publication qui rend compte des décisions prises par les membres du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal

RÉSUMÉ is a publication that reports the decisions made by the members of the Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal

Réunions régulières
5 avril, 10 mai et 21 juin 2018
2017-2018, N° 3

Décisions des membres

Milieus défavorisés

Modalités de répartition en pourcentage pour 2018-2019 des allocations prévues aux règles de répartition du Comité de gestion

Les membres du Comité de gestion ont approuvé la publication et la diffusion du document *Modalités de répartition en pourcentage pour 2018-2019 des allocations prévues aux règles de répartition du Comité de gestion*. Ce document est gratuit et est disponible sur le site Web du Comité de gestion (www.cgtsim.qc.ca).

Utilisation des ressources financières du Comité de gestion – 2017-2018

Les allocations aux commissions scolaires pour les mesures de rattrapage en matière d'éducation dans les écoles de milieux défavorisés seront de 11 500 000 \$ en 2018-2019. Elles seront distribuées selon les règles de répartition adoptées par les membres du Comité de gestion à la séance du 13 mars 2014. La hausse des allocations est de 1 000 000 \$ par rapport à l'an dernier.

Portrait socioculturel des élèves inscrits dans les écoles publiques de l'île de Montréal – Inscriptions au 3 novembre 2017

Les membres du Comité de gestion ont approuvé la publication et la diffusion du document *Portrait socioculturel des élèves inscrits dans les écoles publiques de l'île de Montréal – Inscriptions au 3 novembre 2017*.

Ce portrait socioculturel pose un regard objectif sur la situation démographique, linguistique et culturelle des écoles des commissions scolaires de l'île de Montréal. Il met en lumière le phénomène de concentration et de présence multiculturelle en faisant ressortir la diversité des lieux d'origine des élèves et de leurs parents. Il décrit également la variété des caractéristiques sociolinguistiques des élèves. Le prix de vente du format papier est fixé à 55 \$. Il est disponible sur le site Web du Comité de gestion (www.cgtsim.qc.ca).

Système d'achats coopératif

Adoption des catégories de produits et service pour les appels d'offres 2019-2020

À la lumière des recommandations du comité des achats, les membres du Comité de gestion ont approuvé la liste des catégories de produits et services, qui feront l'objet d'achats regroupés pour 2018-2019 :

Fournitures d'arts plastiques	Septembre 2018
Fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire	Décembre 2018
Filtres à aire	
Matériel et équipements de sport	
Papier d'impression	Février 2019
Sacs à ordures	
Lampes et ballasts	
Fournitures de micro-informatique	Mars 2019
Fournitures robotique pédagogique	
Fournitures de jeux éducatifs et de loisirs	
Fournitures de bureau	
Mazout	
Agences de voyage – voie terrestre et aérienne	



Adhésion du Comité de gestion pour 2019-2020

Le Comité de gestion adhérera au Système d'achats coopératif, en 2019-2020, pour les neuf catégories suivantes : papier d'impression, papier hygiénique et papier essuie-mains, sacs à ordures, lampes et ballasts, fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire, filtres à air, fournitures de micro-informatique, fournitures de bureau, enveloppes avec impression.

Organismes invités à participer et frais de participation pour l'année 2019-2020

La liste des organismes, autres que les commissions scolaires, qui peuvent se joindre au Système d'achat coopératif, a été établie. Ils sont invités à y adhérer pour l'ensemble ou certaines des catégories de produits ou service avant le 31 mai 2018. Les frais de participation et les frais par catégorie seront au même coût que l'année dernière.

Choix des fournisseurs – renouvellement des contrats pour 2018-2019 pour les catégories de produits : papier d'impression, sacs à ordures, lampes et ballasts, fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire, filtres à air, mazout et fournitures de bureau

Le Comité de gestion a décidé de renouveler aux mêmes conditions qu'au contrat initial, les contrats pour les achats 2018-2019 des catégories : papier d'impression, sacs à ordures, lampes et ballasts, fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire, filtres à air, mazout et fournitures de bureau.

Choix des fournisseurs – adjudication des contrats pour 2018-2019 pour les catégories de produits : fournitures de micro-informatique, matériel et équipements de sport, fournitures robotique pédagogique et fournitures de jeux éducatifs et de loisirs, papier hygiénique et papier essuie-mains et enveloppes avec impression

Les membres du Comité de gestion ont accepté, sur la recommandation du comité des achats, de désigner pour l'année 2018-2019 les fournisseurs suivants :

Catégories

- Fournitures de micro-informatique
- Matériel et équipements de sport
- Fournitures robotique pédagogique
- Fournitures de jeux éducatifs et de loisirs
- Papier hygiénique et papier essuie-mains
- Enveloppes avec impression

Fournisseurs

Lot 1 : Megaburo Inc.
Lot 2 : Qrx Technologie
Les Entreprises Catsports
Spectrum Nasco Québec
Brault & Bouthillier Ltée
Les emballages Carrousel
Enveloppe Royal

Régime de gestion des risques

Police d'assurance excédentaire et assurance voyage à l'étranger pour l'année 2018-2019 - renouvellement

Le Comité de gestion a accepté le renouvellement, pour l'exercice 2018-2019, de la police d'assurance excédentaire en matière de responsabilité civile générale avec limites entre 2 et 5 millions \$ proposée par le Courtier Assurances Fort pour l'assureur Lloyd's de Londres. Ils ont également accepté le renouvellement d'une couverture mondiale en primaire pour les voyages à l'étranger pour l'année 2018-2019. Les primes de ces couvertures seront payées à même les sommes disponibles au Régime de gestion des risques.

Taxe scolaire

Imposition partagée sur le territoire commun de la Commission scolaire des Trois-Lacs et de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson

Les membres du Comité de gestion ont fixé à 25 % la proportion de l'évaluation uniformisée des immeubles devant être imposés pour l'année 2018-2019 par le Comité de gestion sur le territoire commun partagé avec la Commission scolaire des Trois-Lacs. Ce taux correspond au pourcentage des élèves qui étaient inscrits dans les écoles de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson par rapport à la Commission scolaire des Trois-Lacs au 30 septembre 2017.

Projection du taux de la taxe scolaire pour l'année 2018-2019 - ratification

Le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal a procédé au calcul du taux de taxe en fonction des paramètres pour fins de consultations. Le Montant serait de 0,18086 \$, donc supérieur au maximum prévu par la loi qui est de 0,17832 \$ pour 2018-2019.

Taux de la taxe scolaire pour l'année 2018-2019

Le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal a fixé le taux de la taxe scolaire à 0,17832 \$ par 100 \$ d'évaluation pour l'exercice financier 2018-2019. C'est le maximum permis par la loi.

Compte tenu des dispositions de la *Loi portant réforme du système de taxation scolaire*, les contribuables bénéficieront d'une exemption de base de 25 000 \$ sur la valeur de leur immeuble et le taux de taxe maximum est le même que l'année dernière. En additionnant le revenu de la taxe scolaire et la subvention d'équilibre qui sera versée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le produit de la taxe à remettre aux commissions scolaires s'élève à 524 169 169 \$.

Ce montant sera remis en totalité aux cinq commissions scolaires de l'île de Montréal au prorata du nombre de leurs élèves pour financer près de 20 % de leurs dépenses de fonctionnement dont : l'entretien des équipements et des bâtiments, la consommation énergétique, les frais de gestion des écoles et des centres et une partie des dépenses du transport scolaire.

Établissement du taux d'intérêt pour les arrérages de taxe scolaire - année 2018-2019

Les membres du Comité de gestion ont maintenu à 15 % le taux d'intérêt pour les arrérages de taxe scolaire pour l'année 2018-2019.

Frais facturables

Les membres du Comité de gestion ont modifié certains frais facturables qui se détaillent comme suit :

Confirmation du solde de taxe scolaire par « Taxe scolaire en ligne »	20 \$
Confirmation de solde de taxe scolaire par courrier ou télécopie	25 \$
Réactivation de compte	50 \$

Gouvernance et affaires corporatives

Budget 2018-2019 du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal

Les membres du Comité de gestion ont adopté le budget 2018-2019 qui couvre l'ensemble des activités. Il regroupe notamment la répartition du produit de la taxe scolaire aux commissions scolaires, les allocations pour les mesures de rattrapage en milieux défavorisés, le service de la dette et les prévisions détaillées de l'administration et du Régime de gestion des risques.

Politique de gestion des documents du Comité de gestion

Les membres du Comité de gestion ont accepté une nouvelle politique de gestion des documents pour tenir compte principalement de l'avènement des documents numériques.

Calendrier et lieu des séances du Comité de gestion de l'année 2018-2019

Les membres du Comité de gestion ont adopté le calendrier des séances ordinaires du Comité de gestion de l'année 2018-2019 qui auront lieu à son siège social. Ils ont fixé ces séances aux dates et heures suivantes :

<u>Dates</u>	<u>Heure</u>
13 septembre 2018	18 h 30
25 octobre 2018	18 h 30
13 décembre 2018	18 h 30
14 février 2019	18 h 30
4 avril 2019	18 h 30
9 mai 2019	18 h 30
20 juin 2019	18 h 30

Répertoire des publications du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal

Les membres du Comité de gestion ont approuvé la publication et la diffusion du *Répertoire des publications du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal* – juin 2018. Le répertoire est disponible sur le site Web du Comité de gestion (www.cgtsim.qc.ca).

Source de renseignement :

Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal

Pour information :

Hélène Meagher
Directrice générale
514 384-1830, poste 2111

 Pour être ajouté à la liste d'envoi, faire la demande auprès de: myriam.mouhajir@cgtsim.qc.ca